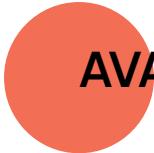


MUNICIPALES 2026



MANIFESTE DU VÉGÉTAL

verdir 



AVANT-PROPOS

Cher.e.s élu.e.s et futur.e.s élu.e.s,

Ce manifeste s'adresse directement à vous.

A vous qui aurez demain la haute responsabilité d'améliorer la vie de vos habitants et de faire grandir vos territoires.

A vous qui serez, en mars prochain, moteur du changement face aux défis climatiques, sociaux et économiques.

À vous qui façonnerez l'avenir de vos communes.

Nous souhaitons rappeler que le végétal est l'une des réponses les plus simples, les plus visibles et les plus efficaces aux grands enjeux de notre temps.

Ce document a été conçu pour vous accompagner dans cette réflexion sur la végétalisation de votre collectivité. Il présente les constats, les solutions et les leviers d'action qui permettent de faire du végétal un véritable outil de politique publique. Vous y trouverez des pistes à reprendre ou à faire évoluer, en y ajoutant vos propres idées selon les réalités de vos territoires.

Ce manifeste met aussi en lumière une filière horticole française prête à agir à vos côtés. Partout sur le territoire, ses producteurs, horticulteurs et pépiniéristes, sont disponibles pour vous accompagner, fournir les végétaux adaptés, partager leur expertise et bâtir avec vous des projets solides et durables.

Nous connaissons vos contraintes, comprenons vos ambitions et nous pouvons y répondre;

À travers ce manifeste, la fédération Verdir souhaite renforcer ce lien entre vous, élus, et nous, professionnels du vivant.

En choisissant de végétaliser intelligemment vos territoires, vous inscrivez votre action dans le temps long. Vous laissez une empreinte durable : celle d'une collectivité qui agit, qui protège et qui prépare l'avenir.

SOMMAIRE

PARTIE 1 – UNE INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DES CITOYENS

| | |
|------------------------------------------------------------------|----|
| A - Lutter contre la sécheresse et les îlots de chaleur urbains | 8 |
| B – Gérer l'eau de pluie et prévenir les inondations | 10 |
| C – Améliorer la qualité de l'air et stocker du carbone | 12 |
| D – Protéger et restaurer la biodiversité urbaine | 14 |
| E – Les bienfaits du végétal sur la santé physique | 16 |
| F – Les bienfaits du végétal sur la santé mentale | 18 |
| G – Éducation, sensibilisation et “fierté locale” par le végétal | 20 |

PARTIE 2 – INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------------------------|----|
| A – Végétaliser pour l'attractivité de son territoire | 22 |
| B – Emplois et économie locale | 24 |
| C – Le devoir d'exemplarité des collectivités | 26 |

CONCLUSION : UN MANDAT POUR RÉUSSIR SA VÉGÉTALISATION

28

LES PRINCIPALES MESURES PROGRAMMATIQUES À RETROUVER DANS CE GUIDE

- Créer un réseau de « jardins de pluie » et de noues végétalisées
- Intégrer la gestion des eaux pluviales dans chaque projet urbain
- Restaurer des sols vivants
- Faire de la trame verte et bleue un outil de planification de la végétalisation
- Créer des refuges pour la biodiversité et favoriser le retour des pollinisateurs
- Cartographier les espaces verts et garantir un accès équitable à la nature de proximité
- Travailler avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) à l'intégration de la nature dans les politiques de santé publique
- Végétaliser les cours d'écoles et développer l'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge
- Impliquer les habitants et les producteurs locaux dans la végétalisation
- Faire du végétal un levier d'attractivité
- Intégrer la nature dans chaque projet d'aménagement urbain
- Développer une stratégie de “marketing vert territorial”
- Créer un plan local de l'emploi vert
- Mettre en place une filière locale de valorisation des déchets verts,
- Encourager l'innovation verte et la coopération avec les entreprises de la green tech
- Intégrer des critères environnementaux et de provenance aux marchés publics
- Privilégier la qualité des plantations sur la quantité
- Communiquer sur les pratiques exemplaires
- Accompagner et sensibiliser les particuliers
- Formaliser ces engagements dans une charte locale de la végétalisation durable

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'agriculture française, riche de sa diversité, a toujours été un pilier essentiel de notre économie, de notre culture et de notre rayonnement à l'international. Elle façonne non seulement les territoires ruraux, mais s'impose également de plus en plus dans nos villes, transformant ainsi les paysages urbains où le « tout béton » n'est plus de bon ton.

Dans ce vaste champ qu'est le paysage agricole français, la filière de production horticole et pépinière occupe une place singulière.

Singulière, car bien qu'elle ne soit pas directement alimentaire, elle joue un rôle essentiel à notre survie. Un rôle sur l'équilibre des écosystèmes, la préservation de la biodiversité ou encore l'amélioration de la qualité de vie de tous ceux qui ont la chance de bénéficier de son influence.

Singulière également, parce que bien qu'elle ne représente qu'une petite part de l'activité agricole globale, elle reste l'une des filières les plus créatrices d'emplois et mobilise un grand nombre et une grande diversité de salariés. Si les entreprises du secteur de l'horticulture et de la pépinière ne représentent que 0.05% des terres agricoles et 0.5 % des entreprises agricoles, près de 8 % des emplois en agriculture le sont dans cette filière de production.

Singulière enfin par sa diversité de productions. Avec plus de 10 000 références produites en France, nos entreprises incarnent à elles seules non seulement une immense richesse de métiers et de savoirs, mais tout un patrimoine végétal à défendre.

Pourtant, en 2025, cette filière se trouve à un tournant critique, marqué par une lente mais inexorable décroissance du nombre d'entreprises qui la composent (-5.5 % des entreprises par an en moyenne depuis 20 ans).

Aujourd'hui, la France compte moins de 2700 entreprises spécialisées dans la production végétale (elles étaient plus de 6000 il y a à peine vingt ans ! Soit près de 60 % d'entreprises disparues), un chiffre alarmant qui traduit une fragilisation de la filière, mais aussi un besoin urgent de réagir.

Cette baisse progressive du nombre d'acteurs, bien que symptomatique de changements structurels et économiques profonds, nous alerte sur les défis multiples auxquels sont confrontés les producteurs de végétaux. Qu'il s'agisse de l'évolution des attentes sociétales en matière de gestion de la végétalisation des villes, des contraintes réglementaires de plus en plus strictes, ou encore de la concurrence internationale qui en dépit des tendances au « consommer localement » tend, sur notre filière, à s'accentuer... Les pressions qui pèsent sur la production sont nombreuses et diversifiées.

A Verdir, nous nous refusons de n'y voir qu'un signe de déclin. Au contraire, cette période de transition peut être vue comme une opportunité inédite de transformation, à condition que l'ensemble de la société saisisse réellement l'importance de maintenir une souveraineté forte en matière de production agricole, y compris non alimentaire.

L'avenir de la production végétale en France ne pourra en effet se dessiner qu'à travers une mobilisation collective et un engagement sans faille des producteurs eux-mêmes. C'est là tout ce qui fait l'essence de Verdir.

Et de cette mobilisation nous en voyons poindre les premiers signaux.

A l'image du monde de la fleur coupée qui, après des années de déclin au point de quasiment disparaître, revient par l'intermédiaire de producteurs déterminés à produire et à proposer aux français des fleurs de qualité produites en France.

C'est aussi, la mobilisation de pépiniéristes passionnés et visionnaires qui s'interrogent avec VALHOR et Verdir lors de rencontres annuelles, sur l'avenir du végétal à travers le prisme du changement climatique, des changements sociétaux et des impératifs politiques qui transforment les marchés

du paysage depuis un certain nombre d'années.

Ce sont enfin ces communes qui font aujourd'hui le choix politique d'un retour au vert, à l'arbre et au végétal en ville et qui pour se faire accompagner, font le choix de se tourner vers les producteurs locaux.

Autant d'exemples qui montrent que la production n'est pas figée devant son sort, mais proactive et déterminée à façonner son avenir, à condition que l'engagement au profit du bénéfice collectif soit partagé.

Ce manifeste est un appel à végétaliser nos espaces publics, mais aussi une main tendue de toutes celles et ceux qui cultivent le vivant au quotidien, vers vous, décideurs et futurs décideurs, afin que vous fassiez germer aujourd'hui les choix qui feront éclore la ville de demain.

Marie LEVAUX
Présidente de VERDIR

INTRODUCTION

Les villes face à l'urgence climatique

La décennie qui s'ouvre sera décisive pour l'avenir de nos villes. Les signaux ne sont plus discutables : canicules de plus en plus fréquentes, épisodes de sécheresse et d'orages violents, pollution de l'air et perte accélérée de biodiversité... Le dérèglement climatique s'impose désormais dans notre quotidien et frappe de plein fouet les espaces urbains.

Dans toutes les métropoles, les vagues de chaleur atteignent des records successifs. L'air lui-même est saturé de polluants : dioxyde d'azote, particules fines, ozone. Selon Santé publique France, près de 40 000 décès prématurés sont, chaque année¹, liés à la mauvaise qualité de l'air, et une grande partie survient dans les zones densément urbanisées.

La biodiversité urbaine n'est pas épargnée. Un tiers des espèces animales et végétales est aujourd'hui menacé en France, et l'urbanisation, en fragmentant les habitats et en faisant disparaître les insectes polliniseurs, accentue encore ce recul. Les conséquences sont directes et importantes sur l'équilibre écologique et, indirectement, sur notre sécurité alimentaire.

En somme, c'est la soutenabilité même de la vie en ville qui vacille.

Le rôle décisif des élus locaux

Dans ce contexte, les communes apparaissent comme des actrices de premier plan. C'est en effet à l'échelle municipale ou intercommunale que se déclinent les plans d'urbanisme, les orientations d'aménagement, la localisation des équipements publics, le choix des matériaux ou encore la gestion des espaces verts. C'est là aussi que les citoyens expriment le plus directement leurs attentes et que se joue la crédibilité de l'action publique.

Les Français envoient d'ailleurs un signal clair à l'aube de nouvelles élections municipales. 78 % estiment que la création d'espaces verts doit être une priorité municipale, et 8 sur 10 souhaitent vivre à proximité immédiate d'un jardin ou d'un parc². Le désir de nature traverse par ailleurs toutes les générations et toutes les catégories sociales.

Les maires et leurs équipes disposent de leviers puissants : plans locaux d'urbanisme, aides publiques nationales, cahiers des charges des marchés publics, programmes de revitalisation urbaine. Chacun de ces outils peut être orienté vers une stratégie verte ambitieuse.

Le végétal : une infrastructure verte vitale

Car trop longtemps, la végétalisation des villes a été considérée comme l'accessoire final d'un projet urbain, le « supplément d'âme esthétique ». Cette vision appartient désormais au passé. Aujourd'hui, le végétal doit être reconnu et nous devons porter un nouveau regard sur ce qu'il est : une infrastructure ESSENTIELLE.

Essentielle pour notre environnement, pour notre climat et notre santé.

Dans ce manifeste, nous verrons combien végétaliser est un acte politique résolument tourné

vers l'avenir, tant les retombées positives sont nombreuses et durables. Parce que les arbres sont des climatiseurs naturels capables d'abaisser de plusieurs degrés la température ambiante ; Parce que les sols végétalisés absorbent les eaux de pluie, limitant les inondations et rechargeant les nappes ; Parce que les haies, les parcs et les alignements filtrent les polluants, piègent les particules et produisent l'oxygène que nous respirons ; Parce que les jardins, les toitures et les façades végétalisées recréent des corridors de biodiversité et offrent des refuges indispensables aux pollinisateurs.

Pour tout cela il est urgent d'agir et de considérer la végétalisation non plus comme un luxe, mais comme un investissement durable et une condition inéluctable à la soutenabilité de la ville de demain.

Ce manifeste a pour seule ambition de replacer le végétal au cœur des politiques locales. Pour prévenir et lutter contre les dérèglements, pour l'attractivité et l'économie des territoires, pour l'exemplarité face à nos concitoyens, la collectivité doit agir avec ambition et méthode.

Un partenariat à construire

Ce manifeste est porté par les producteurs de végétaux, acteurs de terrain qui connaissent mieux que quiconque la réalité des sols, des climats et des besoins. Leur expertise, leur capacité d'innovation et leur ancrage local en font des partenaires stratégiques pour les collectivités. Les élus ne sont pas seuls : ils peuvent s'appuyer sur une filière nationale solide, diversifiée et engagée.

De la sélection de variétés adaptées à la mise en œuvre de contrats de culture, de l'entretien durable des espaces à l'éducation des habitants, la filière horticole française est prête à répondre à la demande.

Ce manifeste n'est pas une simple déclaration d'intention. C'est une feuille de route, une invitation à transformer l'urgence en projet collectif. A vous, lecteur, de saisir désormais cette opportunité. Les citoyens sont prêts, les professionnels sont mobilisés, les solutions existent. Il ne manque qu'une volonté claire pour les mettre en œuvre.

Dès 2026, donnons à nos communes un nouvel horizon.

A - Lutter contre la sécheresse et les îlots de chaleur urbains

Constats

Nos centres-villes connaissent une surchauffe marquée par rapport aux zones rurales. Plusieurs études ont relevé jusqu'à +8 °C d'écart entre un centre urbain et une zone rurale environnante³ lors des pics de chaleur estivaux.

Ce phénomène d'**îlot de chaleur urbain** résulte de la forte densité bâtie, des matériaux minéraux qui emmagasinent la chaleur (asphalte, béton), de l'intensité du trafic routier ainsi que du manque de végétation et de ventilation naturelle.

Les conséquences sanitaires sont lourdes : le risque de surmortalité liée à la chaleur double pour les personnes vivant dans ces « points chauds ». Sans action, la multiplication des canicules due au changement climatique ne fera qu'aggraver la situation.

Les conséquences sont également économiques : dans ces zones de chaleur intense, il est constaté une dégradation plus rapide et plus importante des matériaux de construction et des équipements publics.

Solutions

Contre les îlots de chaleur, la végétalisation agit immédiatement. Les arbres, massifs de végétaux et parcs augmentent l'ombre au sol et stimulent l'évapotranspiration, qui rafraîchit l'air ambiant. Un arbre mature, à lui seul, peut fournir une fraîcheur équivalente à 5 climatiseurs fonctionnant en continu, en transpirant jusqu'à 450 L d'eau par jour⁴ via son feuillage.

Grâce à ce phénomène, les grands parcs urbains bénéficient d'un microclimat bien plus tempéré : des études montrent qu'ils affichent jusqu'à 5 °C de moins⁵ que les quartiers bétonnés durant les vagues de chaleur.

L'ombre des arbres protège également les surfaces urbaines : sols, façades et voiries chauffent moins vite et subissent moins de dilatations, ce qui ralentit par ailleurs leur dégradation. Outre les espaces verts au sol, les toitures végétalisées et les couvertures murales végétalisées offrent une isolation thermique et phonique supplémentaire bienvenue.

Des mesures à Paris ont ainsi relevé jusqu'à 43 °C d'écart⁶ de température de surface entre un toit nu (en béton sombre) et un toit végétalisé en été ; ce dernier, dans le cadre du programme « Oasis », a permis de réduire la température intérieure du bâtiment de **3 à 5 °C**.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Identifier et agir sur les zones les plus exposées à la pollution et à la chaleur

Lancer un diagnostic précis des zones les plus exposées aux fortes chaleurs. Cet état des lieux permettra de cibler les zones où les habitants et les équipements publics sont le plus exposés pour prioriser la politique communale de végétalisation.

Objectif : réduire durablement les risques de surchauffe en mettant en œuvre des projets de végétalisation adaptés aux zones identifiées (toitures et/ou murs végétalisés, plantations d'arbres, création d'une canopée, développement d'un massif, etc.

Créer un réseau « d'oasis urbaines »

Identifier avec les habitants et acteurs locaux, les espaces publics (cours d'école, parkings, places minérales, toits plats, rues et ruelles, etc...) dépourvus de végétaux et les transformer en véritables « oasis urbaines ». Ces espaces seront pensés pour accueillir une plus forte densité de végétaux, des sols plus perméables et des zones d'ombre et de repos.

Objectif : offrir à chaque habitant un îlot de fraîcheur à moins de dix minutes de marche de chez lui, tout en améliorant la qualité de vie et la résilience climatique de la commune.

LE DISPOSITIF

« QUI VEUT RAFRAÎCHIR SA VILLE ? »

Le programme « qui veut rafraîchir sa ville ? » est porté par la société à mission éponyme dont l'objectif est de mobiliser citoyennes, citoyens, entreprises et collectivités pour accélérer l'adaptation de nos villes au réchauffement climatique.

Au cœur du dispositif : la méthode « aquapuncture », qui consiste à repérer via images satellites des micro-zones urbaines à fort potentiel (des « points d'aquapuncture ») afin d'y diriger l'eau de pluie et d'y planter de la végétation – arbres, sols perméables – pour créer des « îlots de fraîcheur ».

Plutôt qu'un aménagement global coûteux, l'idée est de déployer une multitude de petits projets ciblés, rapides à mettre en œuvre, dans les zones urbaines les plus exposées à la chaleur.

Ce dispositif peut être un outil opérationnel économique pour une commune : en s'appuyant sur ces micro-interventions, vous pouvez améliorer concrètement le confort thermique des quartiers, renforcer la résilience face aux canicules, impliquer les habitants et acteurs locaux dans l'action et obtenir des financements pour cela.

Aide au financement régional en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La Région Sud aide votre commune à se végétaliser : 5 millions d'arbres plantés en région Sud pour lutter contre les îlots de chaleur et renforcer la biodiversité. Avec ce dispositif, la Région soutient ainsi les collectivités dans leurs projets de végétalisation urbaine, favorise les essences locales, encourage la création de micro-forêts et adapte le territoire au changement climatique

PARTIE 1

UNE INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DES CITOYENS

B – Gérer l'eau de pluie et prévenir les inondations

Constats

L'artificialisation massive des sols a rompu le cycle naturel de l'eau en ville. L'eau de pluie tombe désormais sur des surfaces majoritairement imperméables (toits, routes, parkings, ...) et ruisselle rapidement vers les égouts.

Ce ruissellement non maîtrisé surcharge les réseaux d'assainissement, souvent sous-dimensionnés, provoquant des inondations éclairs lors d'épisodes orageux. En parallèle, les sols, devenus incapables d'absorber l'eau, ne rechargent plus correctement les nappes phréatiques.

Résultat : la ville imperméabilisée cumule les risques. Inondations brutales en période de pluie intense, pénurie d'eau en été, érosion des sols et pollution des milieux aquatiques par lessivage des polluants urbains. Des phénomènes qui tendent à s'intensifier avec le changement climatique.

Solutions

La réponse à l'artificialisation problématique des sols passe par la construction d'une « ville perméable », capable de ralentir, stocker et infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe. Cela implique de désimperméabiliser et de redonner toute sa place au végétal dans la gestion locale des eaux pluviales.

Chaque espace vert, quel que soit sa taille (parcs, noues, massifs, jardins de pluie, ...) agit comme une éponge naturelle. Ils temporisent, filtrent et restituent progressivement l'eau au sol, limitant ainsi le ruissellement et l'érosion.

Des solutions qui réduisent mécaniquement la charge sur les réseaux d'assainissement, préviennent les crues urbaines et favorisent la recharge des nappes phréatiques. En outre, elles améliorent la biodiversité, le confort thermique et la qualité de l'air, tout en renforçant la résilience de la ville face aux sécheresses.

L'expérience montre qu'une gestion de l'eau au plus près de son point de chute est également économiquement avantageuse tant elle limite les besoins en infrastructures lourdes et réduit les coûts d'entretien et de traitement des eaux.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Créer un réseau de « jardins de pluie » et de noues végétalisées

Aménager des zones plantées et reliées entre elles capables de recueillir et filtrer les eaux de pluie issues des toitures, voiries et espaces publics.

Objectif : avec la bonne palette végétale, ces « jardins de pluie » captent, stockent et dépolluent naturellement les eaux pluviales tout en améliorant le cadre de vie.

Intégrer la gestion des eaux pluviales dans chaque projet urbain

Imposer que toute rénovation ou construction d'ampleur inclue des surfaces perméables, des revêtements drainants ou des dispositifs de rétention naturelle.

Objectif : faire progressivement de la ville un écosystème hydrologique équilibré, perméable et régénératif.



La Fabrique
de la Cité

PARTIE 1

UNE INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DES CITOYENS

C – Améliorer la qualité de l'air et stocker du carbone

Constats

La pollution de l'air constitue aujourd'hui l'un des principaux risques sanitaires en ville. L'air urbain est souvent saturé de particules fines, d'oxydes d'azote (NO_x) et d'ozone troposphérique, issus principalement du trafic routier, du chauffage et des activités industrielles.

Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique est responsable d'environ 40 000 décès prématurés par an, soit près de 7 % de la mortalité totale nationale.

En parallèle, le dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre, s'accumule dans l'atmosphère, contribuant à l'augmentation des températures et à la multiplication des épisodes extrêmes (canicules, sécheresses).

Les villes, grandes émettrices de CO₂, sont donc à la fois parties prenantes du problème et premières victimes de ses effets.

L'enjeu est double : améliorer la qualité de l'air pour protéger la santé des habitants et accroître le stockage du carbone pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Solutions

Le végétal est un allié naturel contre la pollution et le changement climatique. Des études américaines ont chiffré à 8,5 milliards de dollars par an le bénéfice sanitaire des polluants emmagasinés par les arbres aux États-Unis⁷.

Grâce à la photosynthèse, les arbres et les plantes captent le CO₂, produisent de l'oxygène et piègent les particules en suspension. Leur feuillage agit alors comme un filtre en retenant les poussières, absorbant les gaz polluants (ozone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote) et réduisant la concentration de polluants dans l'air ambiant.

Parallèlement, la végétation joue aussi un rôle majeur dans le stockage du carbone. Le carbone est fixé dans la biomasse des arbres et des arbustes, qui agissent comme de véritables puits de carbone. Les sols vivants, désimperméabilisés et riches en matière organique, stockent durablement ce carbone sous forme d'humus⁸. Enfin, la végétalisation urbaine agit de manière indirecte sur la qualité de l'air en rafraîchissant l'atmosphère, limitant ainsi la formation d'ozone et réduisant les besoins de climatisation, donc les émissions associées.

Dans la seule ville de Londres, on estime qu'avec 25 % de couverture arborée, les parcs urbains éliminent chaque année environ 90 tonnes de particules PM10 de l'atmosphère.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Développer le couvert végétal urbain aux abords des axes routiers

Étendre le couvert végétal par la plantation d'arbres, d'arbustes et de haies filtrantes le long des axes routiers et dans les zones denses. Sélectionner, avec l'appui des producteurs locaux, des espèces pérennes adaptées au climat et aux sols du territoire (feuillus à large feuillage, forêts urbaines, haies bocagères).

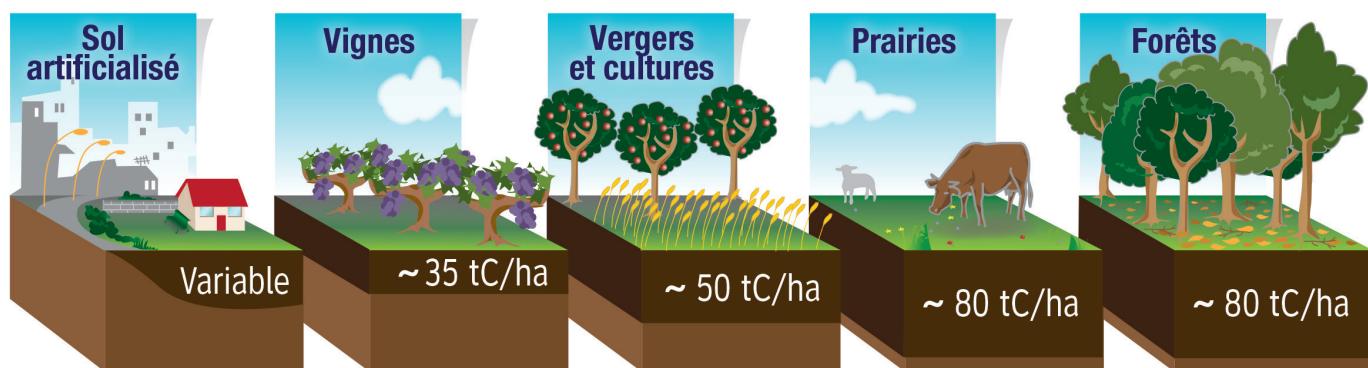
Objectif : créer des barrages végétaux filtrants et dépolluants

Restaurer des sols vivants

Lancer un vaste programme de désimperméabilisation ciblé afin de reconstituer des sols perméables capables d'absorber l'eau et de capter le carbone.

Objectif : atteindre des objectifs de stockage pouvant croître de 2 à 3 tonnes de CO₂/ha/an, tout en améliorant la résilience climatique de la commune.

Variation des stocks de carbone organique selon l'affectation des sols en France



XX Estimation du stock de carbone dans les 30 premiers centimètres du sol

PARTIE 1

UNE INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DES CITOYENS

D – Protéger et restaurer la biodiversité urbaine

Constats

La biodiversité traverse une crise sans précédent. Selon l’UICN (union internationale pour la conservation de la nature) et le Muséum national d’Histoire naturelle, plus d’un million d’espèces sont aujourd’hui menacées de disparition dans le monde. À l’échelle nationale, environ un tiers des espèces sont aujourd’hui menacées de disparition⁹.

Ce déclin résulte d’un ensemble de facteurs : changement climatique, destruction des habitats, artificialisation des sols et pollution.

En milieu urbain, la fragmentation des espaces verts et la minéralisation excessive ont provoqué la disparition progressive des habitats naturels : zones surexposées au soleil et à la chaleur, pelouses uniformes, disparition des haies, absence de fleurs mellifères, pollution lumineuse perturbant la faune nocturne, etc.

Résultat : plus de 40 % des insectes dans le monde sont en déclin, leur biomasse totale diminue de 2,5 % par an et cela a des conséquences directes sur nos écosystèmes et notre agriculture. Face à cette sixième extinction de masse, il est urgent de restaurer la trame du vivant en ville.

Solutions

Renaturer la ville, c’est recréer un maillage d’espaces verts interconnectés : parcs, jardins, toitures végétalisées, haies, noues, fossés, berges naturelles, ...

Cette approche repose notamment sur les ambitions de la trame verte et bleue, qui vise à relier entre eux les habitats naturels pour permettre aux espèces de circuler, se nourrir et se reproduire.

Ainsi, chaque espace compte : un alignement d’arbres, un talus fleuri, une haie ou un jardin de quartier peuvent devenir un refuge pour la faune et la flore. Les corridors écologiques (par exemple le long des cours d’eau ou des voies ferrées réaménagées) offrent des voies de déplacement essentielles pour les oiseaux, les insectes et les petits mammifères.

La diversification des essences végétales est également primordiale.

Planter des arbres et arbustes adaptés au territoire, des fleurs mellifères et des plantes grimpantes permet d’offrir une alimentation variée et continue aux pollinisateurs.

En cela, planter une palette végétale diversifiée, avec des espèces indigènes et des espèces exotiques, permet d’étaler les périodes de floraison toute l’année et garantit un apport nectarifère permanent.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Faire de la trame verte et bleue un outil de planification de la végétalisation

Cartographier les continuités écologiques et identifier les ruptures (axes routiers, zones industrielles, quartiers denses). Utiliser l'outil pour planifier, coordonner et rendre cohérente sa politique de végétalisation.

Objectif : reconnecter les milieux naturels à travers des aménagements adaptés et construire véritablement sa politique de végétalisation.

Créer des refuges pour la biodiversité et favoriser le retour des polliniseurs

Multiplier les espaces de nature dans tous les quartiers et planter des espèces mellifères diversifiées.

Objectif : s'appuyer sur une palette végétale variée, locale et exotique, pour maintenir une floraison étalée du printemps à l'automne afin de nourrir les insectes et offrir à la faune des zones de gîtes, de reproduction et d'alimentation diversifiées.

Investir les friches industrielles et les dents creuses

Remettre du végétal partout où le développement de l'urbanisation est à l'arrêt, comme sur les friches industrielles en reconversion, les dents creuses en attente de construction et/ou les sites publics inexploités.

Objectif : faire des espaces urbanisés des lieux temporaires d'accueil de la faune et de la flore.

PARTIE 1

UNE INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DES CITOYENS

E – Les bienfaits du végétal sur la santé physique

Constats

La sédentarité et le manque de nature constituent deux défis majeurs de santé publique.

En France, 17 % des adultes sont en situation d'obésité¹⁰ et près de la moitié des habitants ne pratiquent pas d'activité physique régulière.

Dans les espaces les plus urbanisés, le manque de nature de proximité accélère cette dégradation de la santé physique : l'air y est plus pollué, la chaleur plus intense, et les habitants disposent de moins d'espaces d'activités.

Les études le confirment : les personnes vivant dans les quartiers les plus végétalisés sont significativement plus actives. Elles marchent davantage, pratiquent plus souvent un sport de plein air et présentent des indicateurs de santé meilleurs (poids, tension artérielle, rythme cardiaque¹¹) . À l'inverse, les citadins privés d'espaces verts sont davantage exposés à la sédentarité, à l'obésité et aux maladies cardiovasculaires.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande ainsi que chaque habitant ait accès à un espace vert d'au moins 0,5 hectare à moins de 300 mètres de son domicile¹² , soit à cinq minutes à pied. Cet accès au « vert » améliore la santé physique, la longévité et réduit les risques d'hospitalisation.

Solutions

Le végétal est un allié naturel de la santé publique.

Les parcs, jardins et alignements d'arbres favorisent la marche, le vélo, le jeu et le sport en plein air, tout en créant des environnements sains et respirables.

Les espaces verts, même de faible surface, incitent spontanément les habitants à l'activité. Ils permettent à tous (enfants, adultes, seniors) de pratiquer une activité physique régulière sans contrainte ni coût. Cette activité de proximité, répétée au fil des jours, réduit significativement le risque d'obésité, d'hypertension, de diabète et de maladies cardio-vasculaires.

En parallèle, la végétation améliore, comme nous l'avons vu, la qualité de l'air en filtrant les particules fines et en absorbant le dioxyde de carbone. En réduisant par ailleurs la chaleur ambiante, elle permet aussi à chacun de profiter d'une atmosphère viable et adaptée à l'effort.

Enfin, **des études de l'université de Wageningen aux Pays-Bas et de l'université d'Exeter en Angleterre ont montré que la présence d'espaces verts dans ou à proximité des lieux de travail diminue l'absentéisme jusqu'à 10 % et améliore jusqu'à 15 % la productivité**, illustrant le lien direct entre santé physique, bien-être et environnement végétalisé.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Cartographier les espaces verts et garantir un accès équitable à la nature de proximité

Cartographier à l'échelle de sa collectivité les aménagements végétalisés permet d'orienter ses politiques publiques en direction des zones les moins pourvues en végétaux.

Objectif : faire de la nature un service public local de santé et de bien-être et permettre à chacun de profiter d'un espace vert d'au moins 0,5 hectare à moins de 300 mètres, conformément aux recommandations de l'OMS.

Aménager des parcours de santé et des équipements sportifs verts le long des continuités écologiques

Développer dans les parcs et coulées vertes des parcours de marche, pistes cyclables, agrès de fitness et espaces de sport libre d'accès. Ces équipements, pensés en parallèle d'une végétalisation cohérente de la collectivité, incitera les usagers à davantage d'activités physiques.

Objectif : favoriser l'activité physique quotidienne, accessible à tous les âges et dans un environnement adapté.

Lutter contre les maladies liées à la sédentarité et à la chaleur

Remettre du végétal Intégrer dans ses politiques locales de santé la végétalisation comme outil de lutte contre les maladies respiratoires, cardiovasculaires et les pathologies liées aux vagues de chaleur.

Objectif : remettre le végétal au centre de la ville comme infrastructure au service de la santé de ses habitants.

PARTIE 1

UNE INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DES CITOYENS

F – Les bienfaits du végétal sur la santé mentale

Constats

Le déficit de végétalisation a des effets directs sur la santé mentale et le lien social.

Dans les environnements très minéralisés, le stress, l'anxiété et la fatigue psychique sont plus fréquents : la promiscuité, le bruit et le manque d'espaces de respiration accentuent la tension nerveuse.

Ce déséquilibre est amplifié par la forte urbanisation et le fait que près de 80 % des Français vivent en ville, souvent éloignés du contact quotidien avec le vivant. Ce manque de nature, que l'on qualifie de « syndrome de déficit de nature », touche particulièrement les enfants et les jeunes adultes, dont la santé psychique se détériore dans les environnements bétonnés.

Le déficit de végétalisation fragilise également la cohésion sociale. Les quartiers dépourvus d'espaces verts favorisent l'isolement et réduisent les interactions entre habitants. À l'inverse, la présence d'espaces végétalisés encourage les rencontres et renforce le sentiment d'appartenance.

Autrement dit, le manque de nature en ville ne nuit pas seulement à la santé mentale individuelle mais il appauvrit aussi le lien collectif.

Solutions

Le végétal est une réponse directe et naturelle à notre besoin naturelle de bien-être.

La présence de végétalisation procure un effet mesurable très facilement sur le bien-être psychique : marcher dans un espace vert ou simplement contempler la végétation diminue le rythme cardiaque et le taux de cortisol, deux marqueurs du stress.

L'étude fondatrice de Roger Ulrich¹³ (1984) a démontré que les patients hospitalisés avec une vue sur des arbres guérissaient plus vite et utilisaient moins d'antalgiques que ceux observant un mur.

Des recherches en neurosciences confirment que 20 minutes d'exposition quotidienne à la nature suffisent à restaurer la concentration et à réduire la fatigue mentale.

Au-delà du bien-être individuel, le végétal agit comme catalyseur du lien social. Les parcs et jardins partagés sont des lieux d'échanges intergénérationnels, d'entraide et de convivialité. Ils favorisent la solidarité de voisinage, contribuent à réduire la petite délinquance et renforcent la confiance entre habitants.

Enfin, des initiatives concrètes confirment cette dynamique : le programme canadien PaRx de « prescription de nature » permet aux médecins de recommander des balades dans les parcs pour soulager stress et anxiété, avec des résultats probants sur la santé mentale.

De telles démarches, associant le végétal à la santé publique, prouvent que la nature n'est pas un simple décor urbain, mais un levier essentiel du bien-être collectif.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Travailler avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) à l'intégration de la nature dans les politiques de santé publique

Expérimenter avec les professionnels de santé, des lieux adaptés à la « prescription de nature », sur le modèle canadien PaRx, pour prévenir burnout, stress et troubles anxieux.

Objectif : multiplier les dispositifs alternatifs aux traitements contre les troubles anxieux et mentaux.

Renforcer le lien social par le végétal en y associant davantage les producteurs locaux

Soutenir les initiatives citoyennes tout en y associant les producteurs locaux : jardins partagés, vergers urbains, opérations « Un arbre, un bébé ».

Objectif : créer du lien intergénérationnel, valoriser l'action collective et soutenir l'économie locale par des politiques pédagogiques autour du végétal.

Renforcer la végétalisation des lieux d'éducation et de soin

Accentuer la végétalisation des écoles, des hôpitaux et maisons de retraite.

Objectif : utiliser le végétal comme un outil supplémentaire du bagage pédagogique des enseignants et de l'offre de soin des professionnels de santé.



PARTIE 1

UNE INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DES CITOYENS

G – Éducation, sensibilisation et “fierté locale” par le végétal

Constats

Le déficit de nature à proximité de chez soi limite aussi la transmission des savoirs, la sensibilisation à l'environnement et l'attachement au territoire.

Les enfants qui grandissent dans des environnements bétonnés ont **moins d'occasions d'observer, de toucher et de comprendre le vivant**. Ce manque de contact avec la nature réduit leur curiosité, leur attention et leur créativité, comme l'ont montré plusieurs travaux. À l'inverse, les expériences en plein air stimulent la mémoire, l'éveil sensoriel et la coopération entre élèves.

De nombreux établissements scolaires disposent encore de **cours d'écoles totalement minéralisées**, où la chaleur s'accumule et où la biodiversité est absente. Ces espaces ne favorisent ni le bien-être, ni l'apprentissage, ni la sensibilisation aux enjeux écologiques.

De même, dans les villes très denses, le manque de végétation visible au quotidien contribue à **une perte de lien émotionnel et identitaire** avec le territoire. Un environnement uniforme, gris et dégradé entretient le sentiment d'anonymat et de désengagement civique.

En somme, le déficit de végétalisation prive les habitants (et particulièrement les jeunes générations) d'un rapport concret à la nature, à la beauté et à la fierté de leur cadre de vie.

Solutions

Le végétal constitue un outil d'éducation et de cohésion incomparable.

Introduire la nature dans la ville, c'est recréer des lieux d'apprentissage, d'expérimentation et d'attachement collectif. Chaque arbre, chaque jardin devient un support pédagogique pour comprendre les cycles naturels, les insectes pollinisateurs ou la saisonnalité.

Les **cours d'écoles végétalisées** illustrent cette démarche : elles offrent des espaces plus frais, apaisants et propices à la découverte. Dans plusieurs collectivités de vastes programmes de renaturation des cours d'écoles ont été engagés, associant producteurs, enseignants, enfants et services techniques. Résultat : des lieux d'apprentissage plus agréables et des élèves plus sensibilisés à la biodiversité.

Au-delà de l'école, la végétalisation urbaine contribue à renforcer la fierté et l'identité locale. Les rues fleuries, les allées arborées et les parcs bien entretenus participent au sentiment d'appartenance des habitants : voir sa ville belle et vivante, c'est en être fier et en prendre soin.

Les enquêtes d'opinion confirment cet attachement puisque **90 % des Français considèrent le végétal comme une source de plaisir et de bien-être**.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Végétaliser les cours d'écoles et développer l'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge

Transformer les espaces minéraux en lieux végétalisés pédagogiques (potagers, mares, vergers, hôtels à insectes) et intégrer des activités nature dans les activités périscolaires.

Objectif : apprendre la nature par l'expérience et remettre le végétal au cœur de la vie collective dès le plus jeune âge.

Impliquer les habitants et les producteurs locaux dans la végétalisation

Soutenir les projets participatifs : jardins partagés, concours de fleurissement, opérations citoyennes de plantation. Valoriser les bénévoles et associations locales en créant une journée dédiée au végétal en ville.

Objectif : créer du lien social à travers le végétal.

Faire du végétal un levier d'attractivité

Développer ou promouvoir des circuits verts et des parcours botaniques pour renforcer l'image positive et touristique de la commune.

Objectif : faire du tourisme vert un levier d'attractivité et d'éducation à l'environnement.

La règle du 3-30-300

Formulée par Cecil Konijnendijk, chercheur en foresterie urbaine, la règle du 3-30-300 propose une approche concrète et facilement mesurable pour améliorer la qualité de vie urbaine par le végétal. Elle repose sur trois indicateurs complémentaires qui traduisent l'accès de chaque habitant à la nature :

*** 3 arbres visibles depuis chaque logement, école ou lieu de travail :**

Cet objectif vise à renforcer le contact quotidien avec la nature, facteur reconnu de bien-être psychologique et de réduction du stress.

*** 30 % de canopée ou de surface végétalisée dans chaque quartier :**

Ce taux garantit un effet réel sur la régulation thermique, la qualité de l'air et la biodiversité urbaine, tout en améliorant le cadre de vie.

*** 300 mètres maximum entre le domicile et un espace vert accessible :**

Cette distance favorise l'égalité d'accès à la nature et encourage les mobilités douces et la cohésion sociale.

Adoptée par de nombreuses villes européennes (Barcelone, Bruxelles, Utrecht...), cette règle constitue aujourd'hui un repère stratégique pour les collectivités souhaitant évaluer et planifier leurs politiques de végétalisation urbaine.

PARTIE 2

INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

A - Végétaliser pour l'attractivité de son territoire

Constats

L'attractivité d'un territoire ne se résume plus à son dynamisme économique ou à la qualité de ses infrastructures. Aujourd'hui, c'est la qualité du cadre de vie qui détermine en grande partie la capacité d'une commune à attirer et retenir ses habitants, ses entreprises et ses visiteurs.

La végétation devient clairement un élément différenciant.

Les Français expriment clairement cette aspiration : la très grande majorité souhaite vivre à proximité d'espaces verts, signe que la présence de nature est perçue comme un gage de santé, de tranquillité et de qualité de vie.

Le déficit de végétalisation ne pèse pas seulement sur l'habitat : il fragilise aussi le commerce local et le tourisme. Les rues surchauffées et peu accueillantes dissuadent la flânerie, limitent la fréquentation des commerces de proximité et réduisent la durée de séjour des visiteurs. À l'inverse, un centre-ville verdo�ant, ombragé et agréable à parcourir suscite attachement, fréquentation et dynamisme.

Solutions

Réintroduire la nature au cœur des politiques territoriales, c'est repenser la ville comme un écosystème vivant et désirable. Le végétal n'est plus un accessoire esthétique : il devient une infrastructure stratégique, créatrice de valeur économique, sociale et écologique.

Sur le plan résidentiel et foncier, la végétalisation doit être envisagée comme un outil de régénération urbaine. En requalifiant les espaces délaissés, en intégrant systématiquement la nature dans les projets immobiliers et en associant les promoteurs à une logique de « plus-value verte », les collectivités peuvent à la fois rendre les quartiers plus attractifs et maîtriser leur développement foncier.

Sur le plan économique, **le végétal redéfinit la manière d'animer et de consommer la ville. Des rues végétalisées, ombragées et agréables à parcourir prolongent la présence des piétons et stimulent les commerces de proximité.** Les espaces verts deviennent des lieux de vie, d'événements et de convivialité : marchés, expositions, cafés en plein air, festivals éphémères... La nature crée des centralités économiques renouvelées, plus humaines et plus attractives.

Sur le plan touristique, une stratégie de « marketing vert » peut renforcer l'image d'une ville comme destination durable. En misant sur ses parcs, ses paysages et son patrimoine végétal, un territoire peut construire une identité distinctive. L'obtention de labels environnementaux, l'organisation d'événements autour du végétal ou de parcours thématiques (jardins, biodiversité, circuits verts) contribuent à faire de la végétalisation un véritable outil d'attractivité.

Enfin, la végétalisation urbaine doit devenir un levier d'innovation territoriale. Grâce aux solutions fondées sur la nature, les villes peuvent réguler la chaleur, gérer les eaux pluviales, dépolluer l'air et produire des espaces publics multifonctionnels.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Intégrer la nature dans chaque projet d'aménagement urbain

Transformer les friches industrielles, terrains délaissés ou espaces minéraux en parcs de proximité, coulées vertes ou jardins partagés et conditionner les projets immobiliers et les opérations d'aménagement à des critères de végétalisation mesurables (plantations, surfaces désimperméabilisées, intégration paysagère).

Investir davantage les rues commerçantes et les places publiques végétalisées

En créant des animations, des parcours piétons attractifs et ombragés et en favorisant les mobilités douces permettant la fréquentation des commerces de proximité.

Développer une stratégie de “marketing vert territorial”

En valorisant sa politique de végétalisation et de retour en ville de la nature comme marque d'identité et d'attractivité du territoire, appuyée sur les savoir-faire horticoles et paysagers locaux.

PARTIE 2

INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

B – Emplois et économie locale

Constats

La végétalisation urbaine n'est pas seulement une réponse écologique : c'est aussi une opportunité économique majeure.

En France, le secteur du paysage privé regroupe près de 28 000 entreprises et plus de 91 000 emplois, auxquels s'ajoutent des milliers d'agents publics chargés de l'entretien des espaces verts. Ces métiers ont la particularité d'être **non délocalisables**.

Mais au-delà des chiffres, la végétalisation enclenche une dynamique circulaire vertueuse : elle soutient les entreprises horticoles et paysagères, stimule la commande publique, favorise les circuits courts et redonne une valeur économique aux ressources locales (bois, compost, déchets verts).

En revanche, l'absence de politique structurée en faveur du végétal prive les territoires de ces leviers : les déchets verts deviennent des charges au lieu de ressources, les friches demeurent inexploitées, et les emplois de proximité ne se développent pas à leur plein potentiel.

Solutions

Faire du végétal un levier d'emploi et de croissance locale suppose de penser la nature en ville comme une filière économique à part entière.

Chaque nouvel espace végétalisé doit être envisagé comme un investissement productif, générant des retombées durables pour le tissu économique local.

D'abord, la gestion écologique des espaces urbains crée une économie circulaire verte : le compostage local des feuilles, tontes et branches, la réutilisation des déchets verts. Ensuite, les collectivités peuvent stimuler l'économie régionale en favorisant les approvisionnements locaux (pépiniéristes, horticulteurs, paysagistes,...) et en intégrant des clauses de circuit court dans les marchés publics. Ces pratiques garantissent la qualité des plantations tout en renforçant la résilience économique du territoire.

La végétalisation peut aussi devenir un vecteur d'innovation et d'attractivité économique. **Les villes engagées dans des programmes de “solutions fondées sur la nature” attirent des entreprises de la green tech, des startups spécialisées en agriculture urbaine, en gestion intelligente de l'eau ou en dépollution végétale.**

Ces projets s'inscrivent dans une dynamique européenne de financement : les programmes LIFE, Horizon Europe ou Nature en ville soutiennent financièrement les collectivités innovantes, tout en injectant des capitaux dans l'économie locale.

En somme, investir dans le végétal, c'est créer de l'emploi, dynamiser les circuits économiques locaux et ouvrir la voie à une nouvelle économie de proximité, durable et résiliente.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Faire du développement du végétal un levier explicite de politique de l'emploi

En intégrant la filière de production horticole et pépinière dans les stratégies territoriales (schémas de développement économique, politiques d'achat public).

Créer un plan local de l'emploi vert

Associer collectivités, entreprises de production, chambres consulaires et organismes de formation, pour anticiper les besoins en compétences et valoriser les métiers de la filière.

Favoriser les circuits courts et les approvisionnements locaux

En inscrivant dans les marchés publics des clauses territoriales et environnementales privilégiant les pépiniéristes, horticulteurs et entreprises de paysage du territoire.

Développer des chantiers de végétalisation à forte intensité en emploi local

notamment sur les friches, les zones d'activité et les espaces publics à requalifier, en mobilisant les structures d'insertion par l'activité économique.

Mettre en place une filière locale de valorisation des déchets verts

Pour transformer les tontes, tailles et feuilles en compost, paillage ou substrats réutilisables sur place.

Encourager l'innovation verte et la coopération avec les entreprises de la green tech

Notamment pour les toitures et murs végétalisés, la gestion de l'eau par infiltration, les capteurs connectés pour l'arrosage ou les matériaux biosourcés.

Candidater aux dispositifs européens et nationaux

(LIFE, Horizon Europe, Fonds vert) afin de financer les projets de nature en ville et d'attirer de nouveaux acteurs économiques sur le territoire connectés

PARTIE 2

INFRASTRUCTURE VERTE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

C – Le devoir d'exemplarité des collectivités

Constats

Les collectivités locales occupent une place centrale dans la réussite de la transition végétale. Premiers donneurs d'ordre publics, elles influencent directement la qualité, la provenance et la durabilité des végétaux plantés sur leur territoire.

En choisissant des approvisionnements responsables et en adoptant une gestion exemplaire, une commune peut non seulement soutenir la filière horticole française, mais aussi donner l'exemple à ses habitants et aux entreprises locales.

Car le geste de la collectivité fait école : un aménagement bien pensé, un label affiché ou une communication pédagogique peuvent inspirer les particuliers à végétaliser à leur tour, avec les mêmes exigences de qualité et de respect de l'environnement.

À l'inverse, une politique d'achat déconnectée du tissu local ou une végétalisation de façade, mal entretenue, peut décrédibiliser la démarche. L'exemplarité publique est donc le socle d'une végétalisation cohérente, vertueuse et fédératrice.

Solutions

Une collectivité exemplaire ne se contente pas de planter : elle montre la voie.

D'abord, par ses choix d'achat, elle peut soutenir activement la production horticole nationale. Privilégier les plantes cultivées en France, labellisées Fleurs de France ou Plante Bleue, garantit un approvisionnement local, traçable et respectueux de l'environnement. Ces choix ne relèvent pas seulement d'une logique écologique : ils représentent aussi un acte économique et citoyen, qui valorise le savoir-faire des horticulteurs et pépiniéristes français, véritables experts du végétal adapté à nos climats.

Ensuite, une politique de végétalisation réussie repose sur la qualité plutôt que la quantité. Il ne s'agit pas de planter massivement, mais durablement : sélectionner des essences adaptées, assurer leur entretien, suivre leur croissance et mesurer leur taux de survie. Un arbre bien planté et entretenu rendra des services pendant des décennies, là où une plantation bâclée coûte cher et échoue.

L'exemplarité s'exprime aussi dans la gestion quotidienne anticipée : entretien sans produits phytosanitaires, économie d'eau, paillage, arrosage raisonnable, choix d'essences sobres en ressources. Ces pratiques écologiques rendent la végétalisation pérenne, tout en réduisant les coûts d'entretien. Les producteurs sont sur ces sujets, les meilleurs experts.

Enfin, une commune exemplaire valorise ses actions par une pédagogie active : panneaux explicatifs, campagnes locales, ateliers citoyens. Montrer pourquoi on laisse une zone enherbée ou comment on économise l'eau favorise l'adhésion et incite les habitants à adopter les mêmes gestes chez eux.

Ainsi, la collectivité devient un exemple vivant, moteur de changement et d'engagement citoyen pour le végétal.

MESURES PROGRAMMATIQUES

Intégrer des critères environnementaux et de provenance française

Dans tous les marchés publics de végétalisation, en valorisant les labels Fleurs de France et la certification Plante Bleue.

Favoriser les partenariats directs avec les producteurs horticoles et pépiniéristes locaux

Pour garantir le conseil, la qualité, l'adaptation des végétaux et la sécurité des approvisionnements.

Privilégier la qualité des plantations sur la quantité

En fixant des objectifs de réussite (taux de reprise, croissance, entretien) plutôt que de simples volumes d'arbres plantés.

Communiquer sur les pratiques exemplaires

Via une signalétique pédagogique ou des campagnes locales, afin de valoriser les efforts de la commune et d'encourager les habitants à s'en inspirer.

Accompagner et sensibiliser les particuliers

A la végétalisation responsable (choix d'espèces locales, achats labellisés, conseils de plantation), en s'appuyant sur les experts de la filière horticole.

Formaliser ces engagements dans une charte locale de la végétalisation durable

Pour inscrire la démarche dans la durée et garantir la cohérence des actions à long terme.

CONCLUSION

UN MANDAT POUR RÉUSSIR SA VÉGÉTALISATION

La transition végétale des territoires ne se fera pas sans la filière horticole française et la filière est prête à relever le défi.

Partout en France, des milliers de pépiniéristes et horticulteurs cultivent chaque année des millions de plantes capables de répondre aux besoins de toutes les communes, qu'il s'agisse de verdir un centre-ville, de replanter un parc ou d'aménager de nouveaux quartiers.

Ces professionnels, ancrés dans les territoires, allient savoir-faire, innovation et exigence environnementale. Ils développent des variétés adaptées au territoire, garantissent des approvisionnements sûrs et de proximité, et mettent leur expertise au service des projets publics.

Leur message est clair : la filière horticole française est prête à accompagner toutes les collectivités qui souhaitent engager ou amplifier leurs politiques de végétalisation. Les producteurs sont des partenaires techniques, économiques et écologiques fiables, des alliés essentiels pour penser la ville verte de demain.

Mais cette réussite collective suppose un engagement réciproque. Les communes et intercommunalités doivent dès aujourd'hui structurer leurs politiques de végétalisation, planifier leurs besoins en végétaux, et intégrer la filière horticole nationale au cœur de leurs stratégies d'aménagement.

Acheter français, anticiper les plantations via des contrats de culture, privilégier les circuits courts et formaliser des engagements durables (chartes, objectifs, indicateurs) : voilà les leviers d'une politique crédible et pérenne.

Chaque collectivité, quelle que soit sa taille, peut ainsi devenir un modèle de cohérence écologique, en reliant les ambitions environnementales à une action locale concrète, fondée sur la qualité, la durabilité et le partenariat.

En un mot, la végétalisation réussie est une aventure collective.

Les élus fixent la vision, les producteurs apportent la compétence, les citoyens soutiennent et participent. Ensemble, ils font émerger des villes plus vertes, plus saines et plus résilientes. Des territoires où le végétal n'est pas une décoration, mais un projet de société.

C'est dès aujourd'hui que se construit ce modèle de coopération vertueuse : un modèle qui soutient la souveraineté agricole française, un modèle durable et exemplaire.

A PROPOS DE VERDIR

VERDIR AU SERVICE DES ENTREPRISES DU VÉGÉTAL DEPUIS 1945

Depuis 1945, Verdir est l'unique fédération professionnelle représentative des producteurs de l'horticulture et de la pépinière. Elle rassemble et accompagne les entreprises du végétal autour d'ambitions partagées : défendre la production française, valoriser les savoir-faire et promouvoir une filière innovante, durable et créatrice d'emplois.

Interlocutrice reconnue des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des institutions européennes, Verdir agit à tous les niveaux pour porter la voix des producteurs et contribuer aux grandes décisions qui façonnent les paysages de demain.

Ancrée dans toutes les régions grâce à ses structures locales, la fédération s'appuie sur trois piliers : l'engagement collectif, le partage d'expériences et la proximité avec les réalités de terrain.

Aujourd'hui, Verdir fédère près de 400 entreprises adhérentes partout en France et s'appuie sur une équipe de huit permanents. Elle est la force de proposition et d'action qui permet à la production française de végétaux de rester un atout majeur pour l'avenir de nos villes et de nos territoires.

SOURCES

1. Etude. Impact de la pollution de l'air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine. Santé publique France. Avril 2021.
2. Enquête IFOP pour VALHOR, « Les Français et le végétal ».
3. APUR (Atelier parisien d'urbanisme), « Les îlots de chaleur urbains à Paris – diagnostic et stratégies de réduction », juillet 2017, p. 9.
4. ADEME, brochure. « Les arbres en milieu urbain ».
5. CEREMA. « Le développement de la séquestration du carbone : un enjeu pour le climat », 2018
6. CEREMA (2018) – « Toitures végétalisées et îlots de chaleur urbains : contribution à la réduction des températures de surface », rapport technique.
Citation : « À Paris, lors de la canicule de 2015, la température de surface dun toit minéral atteignait 70 °C, tandis que celle dun toit végétalisé restait inférieure à 27 °C, soit un écart maximal de 43 °C. »
7. Nowak et al. « Tree and forest effects on air quality and human health in the United States » (et travaux associés)
8. Selon le Cerema, un sol restauré après artificialisation peut séquestrer 2 à 3 tonnes de CO₂ par hectare et par an.
9. 32 % des oiseaux nicheurs de métropole sont sur la liste rouge, tout comme 23 % des amphibiens et 14 % des mammifères.
10. Maïmoun L., et al., « Prevalence of Overweight and Obesity in France: The 2020 Obepi-Roche Study », Obesity Facts, 2023. Résultat : 47,3 % des adultes en surpoids, dont 17,0 % obèses.
11. James P., et al., Green Space Quality and Health: A Systematic Review, International Journal of Environmental Research and Public Health, 2022.
12. WHO Regional Office for Europe, Urban Green Spaces and Health – A Review of Evidence, 2016
13. Roger S. Ulrich, View through a window may influence recovery from surgery, Science, vol. 224, n°4647, 1984, p. 420-421.





Maxime PASSEBON
Affaires publiques & influence
06.72.57.39.04
m.passebon@verdir.fr